



Groupe de Concertation Locale secteur Neuf-Bois/Col d'Oderen

Site Natura 2000 : ZSC Vosges du sud

Date et lieu : 6 novembre 2025, 14h à Storckensohn

Présents : voir fiche d'émargement ci-jointe

Après un temps collégial à présenter le site Natura 2000, les enjeux relatifs à ce site ainsi que le déroulé du groupe de travail, toutes les personnes présentes se sont réparties en 3 groupes. Un groupe portait sur l'enjeu des chaumes et prairies d'altitude, un autre sur la forêt et l'équilibre agro-sylvo-cynégétique et le dernier sur les cours d'eau et les milieux aquatiques.

Le but de ces groupes de travail est de mettre les acteurs concernés par le site Natura 2000 autour de la table, de leur présenter les pressions s'exerçant sur l'enjeu et de faire émerger des pistes d'actions par les acteurs eux-mêmes. Chaque atelier durait 20 minutes, avec une rotation pour que chacun puisse participer et contribuer aux trois thèmes selon le fonctionnement d'un *world café*. Une carte du secteur sur fond IGN et des cartes mentales reprenant les enjeux, pressions et objectifs déjà identifiés étaient mises à disposition de chaque groupe ainsi que des post-it et marqueurs pour permettre à chacun de s'exprimer.

Ensuite un temps de restitution était prévu en plénière.

Dans ce compte-rendu tout ce qui a été exprimé a été retranscrit. Néanmoins, cela pourra être amené à évoluer à la suite d'un travail sur les actions, en regard des missions du Parc, de Natura 2000 et de la faisabilité des actions.

Pour l'enjeu chaumes et prairies d'altitude :

1 - Gestion de la fréquentation

La fréquentation est une pression importante. Il a été relevé que les touristes néo-ruraux ne connaissent pas bien la montagne même si certains sont plutôt respectueux (cette perception différerait selon les groupes présents sur place). Il a aussi été rappelé collectivement qu'il y a un souci au niveau du partage du territoire par rapport aux VTT, et par rapport à la fréquentation nocturne (bivouac, éclairages, bruits...).

=> Les actions proposées ont été la prise d'arrêtés municipaux et le développement de la sensibilisation, notamment avec la signalétique Quiétude-attitude, les panneaux des APPB...

2 - Gestion cynégétique

On observe des différences de pratiques et de législation cynégétique entre les départements des Vosges et le Haut-Rhin. Il a été rappelé que les plans de chasse ont évolué mais que les résultats ne sont pas encore visibles (cela prend environ 5 ans).

3 - Disponibilité de la ressource en eau et gestion agricole

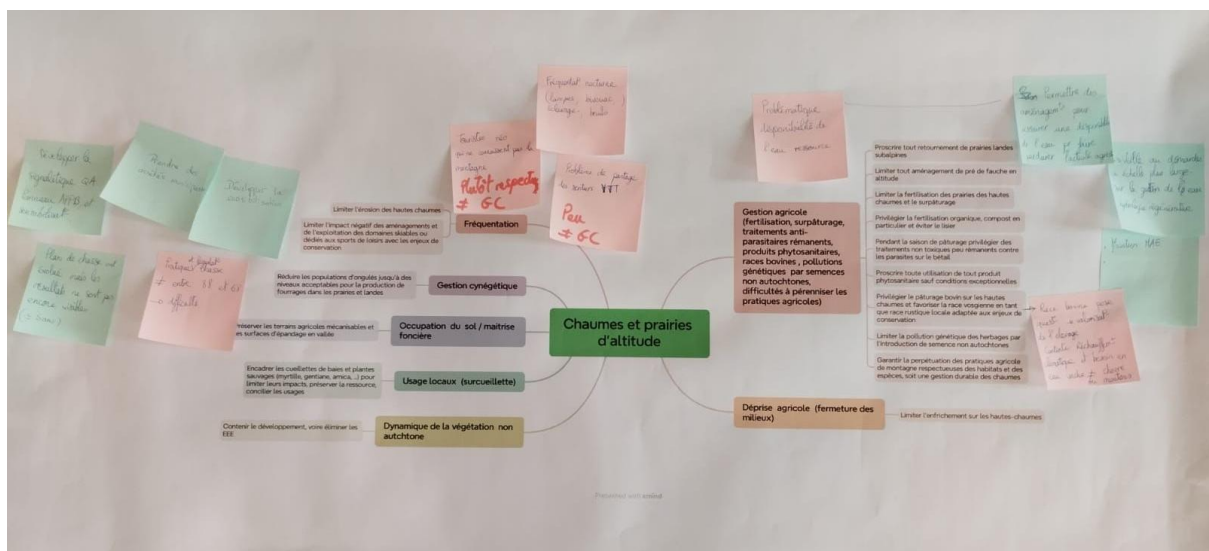
La question de la gestion de l'eau en lien avec l'activité agricole est ressortie.

=> Les actions proposées sont de permettre les aménagements pour assurer une disponibilité de l'eau et faire perdurer une activité agricole. Il faut aussi veiller à avoir une démarche globale sur la gestion de l'eau (comme l'hydrologie régénérative, projet en cours au Parc des Ballons).

=> Il a aussi été appuyé de maintenir les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) pour faire perdurer l'activité agricole actuelle tout en préservant les milieux et espèces sauvages.

Une question a été soulevée sur l'objectif de privilégier le pâturage bovin et de valoriser la race vosgienne sur le site. En effet, « *dans un contexte de changement climatique et des besoins en eau, pourquoi ne pas valoriser aussi des caprins ou ovins, consommant une plus large diversité de fourrages et demandant moins d'apports en eau ?* »

La volonté de maintenir et encourager la race bovine vosgienne perdure tout de même en tant que patrimoine culturel.



Pour l'enjeu Forêt et équilibre agro-sylvo-cynégétique :

1 - Déficit de gros et très gros bois

Pour combler le déficit en gros bois et très gros bois, il a été proposé d'adapter les documents d'aménagement, les consignes de martelage et de proposer des formations de l'ensemble des forestiers. L'amélioration de l'habitat tétras au Rimbachkopf est aussi proposée (voir carte)

2 - Gestion cynégétique a été longuement abordée.

=> Il a été proposé :

- D'adapter les plans de chasse aux particularités locales des secteurs,
- De travailler les lisières et les clairières (qui sont des zones de gagnage) afin qu'elles soient plus étagées et avec des âges différents.
- De relayer la communication sur les battues de chasse via les bulletins municipaux et autres moyens
- De sensibiliser les différents acteurs sur les bons gestes à adopter : pratiquants de la nature, randonneurs, VTT, bûcherons, chasseurs
- Dans l'APPB (Arrêté de protection pour le biotope) des Neufs-Bois : augmenter les clairières et empêcher la fermeture des milieux (anciennes landes à myrtilles)

Tout cela dans le but d'augmenter l'acceptabilité par les divers pratiquants et usagers de l'action de chasse.

3 - Gestion forestière

La sédimentation des ruisseaux, due aux modalités d'exploitation forestière, est une pression qui a émergé de ce groupe.

=> En réponse, les participants ont proposé :

- Le maintien du principe des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques mais en forêt et les financements
- Un travail sur les modalités d'exploitation

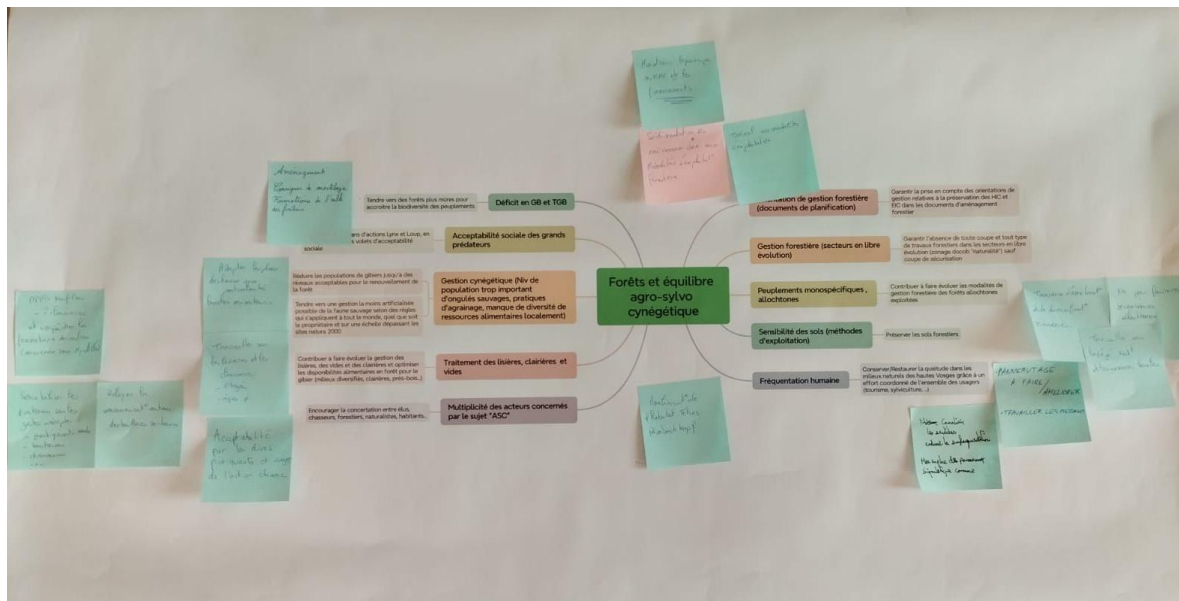
La question des peuplements allochtones est aussi arrivée comme sujet à débattre.

=> Les actions proposées sont :

- La réalisation de travaux d'amélioration et de diversification des essences
- Ne pas faire de plantations d'essence allochtones
- Le travail sur la régénération naturelle et les essences locales

Enfin, la fréquentation humaine est une des pressions débattues lors de ce groupe de concertation, il a été proposé :

- Le renforcement de l'affichage avec de nouveaux panneaux de sensibilisation ou amélioration des panneaux existants
- Un travail sur les messages énoncés au public
- La canalisation sur les sentiers pour réduire la surfréquentation - > Mise en place des panneaux signalétique commune



Pour l'enjeu cours d'eau et milieux aquatiques et humides (tourbières, prairies humides...):

1 - Gestion agricole

=> Les actions proposées autour de l'agriculture sont les suivantes :

- Une gestion concertée pour les milieux humides (entretien tourbière),
- Un maintien de l'activité actuelle et milieux ouverts (exemple gazon vert)
- Des aménagements pour faciliter l'apport/captation/utilisation de la ressource en eau
- Il a également été rapporté un souhait d'éviter le pâturage sur la tourbière des Neuf-Bois.

2 - Exploitation forestière

Concernant l'exploitation forestière de nouvelles pressions ont été rapportées notamment des risques sur la zone humide au sommet de la tête des allemands avec le passage des engins d'exploitation. Même si globalement il y a une meilleure prise en compte des enjeux de préservation des milieux humides lors des travaux forestiers que par le passé, les participants ont souligné l'évolution de cette prise en compte dans le bon sens et encouragent à continuer dans cette dynamique, même si localement il peut encore y avoir quelques dégradations. Il a été proposé de créer des passages spécifiques dans les ruisseaux avec des aménagements créés pour ne pas rouler dans les cours d'eau et poursuivre le partenariat avec l'ONF.

3 - Gestion piscicole

Au sujet des poissons fouisseurs il a également été rapporté qu'il fallait continuer de ne pas aleviner en tête de bassin versant

4 - Fréquentation humaine

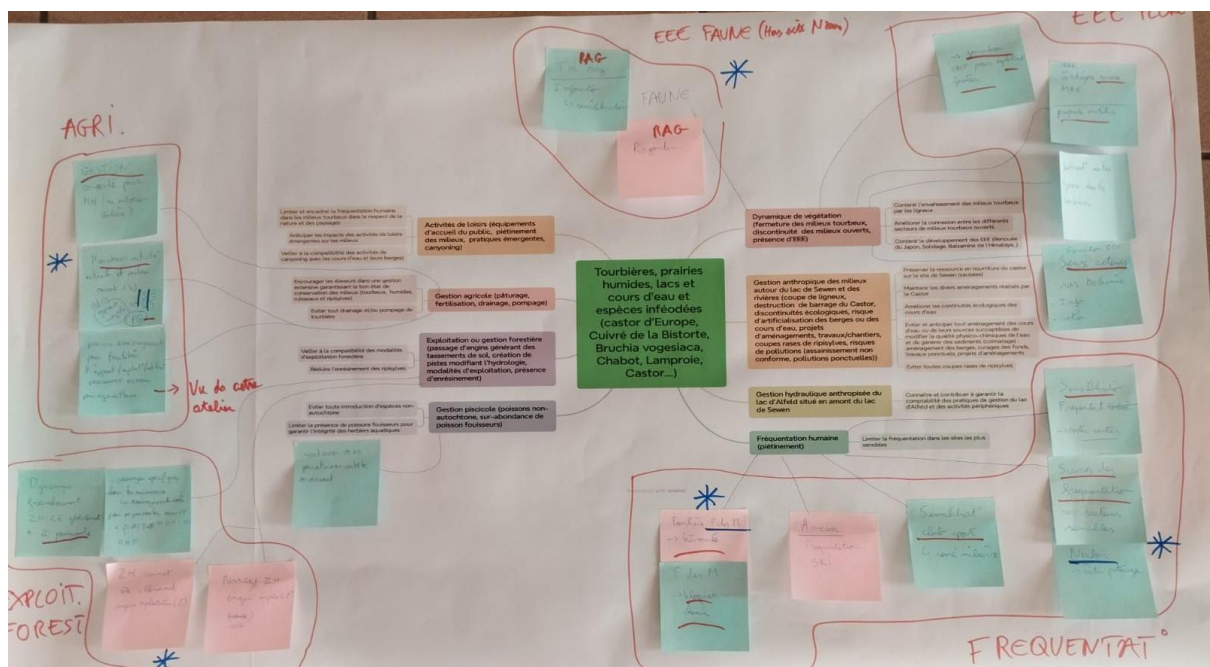
Des pressions ont été rapportées au niveau de la Faigue des Minons telle que le piétinement ancien lié à la fréquentation et au ski

=> Les propositions d'actions tournent autour de la sensibilisation notamment sensibiliser les clubs de sport aux milieux naturels avec des mesures comme rester sur les sentiers, le suivi de la fréquentation sur les secteurs sensibles.

5 - Au sujet des **Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)**, on constate la présence de Ragondins, son expansion est à surveiller.

=> Pour les EEE flore, les mesures proposées sont les suivantes :

- Formation ONF pour exploitant forestier
- Intervention sur les ligneux dans les tourbières
- Sensibilisation des acteurs sur la balsamine de l'Himalaya (donner des informations et des moyens d'agir, quelles actions) et la Renouée du Japon
- Sensibilisation sur la présence de ragondins (les dégâts occasionnés, EEE, ne pas les nourrir...)



A la suite de la restitution des ateliers, les thématiques plus transversales ont été présentées. Cela concerne les questions autour de la connaissance et de l'ancrage au territoire. Il n'y a pas eu de rajout particulier sur ces thématiques de la part de participants.

La séance a été clôturée en remerciant l'ensemble des participants pour leur implication.

Le prochain et dernier Groupe de Concertation Locale (GCL) se réunira en janvier 2026, pour le secteur du Ballon d'Alsace.

[illegible]